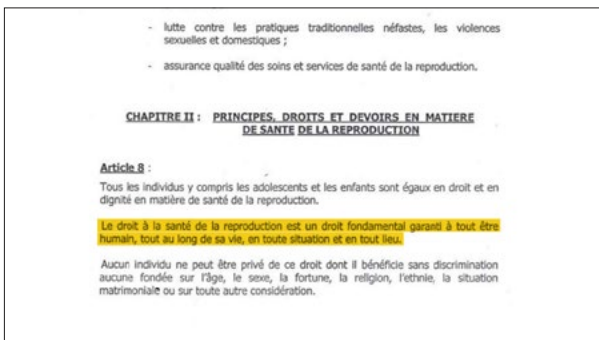


# PRÉSERVER LA SANTÉ ET BÂTIR L'AVENIR DU BURKINA FASO : RENDRE ACCESSIBLE L'AVORTEMENT SÉCURISÉ

## MESSAGES CLÉS

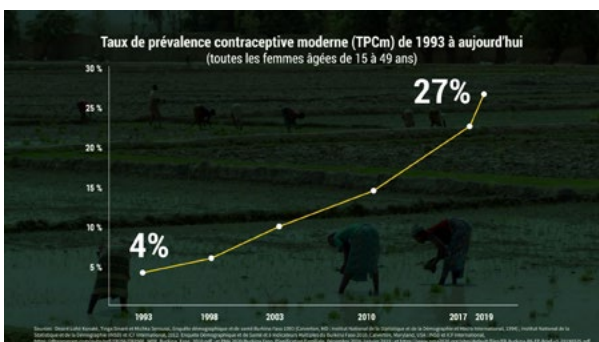


Les femmes et les jeunes filles jouent un rôle important dans la société burkinabè. Les femmes contribuent à la société en tant que membres de la population active et elles jouent également un rôle fondamental comme mères.

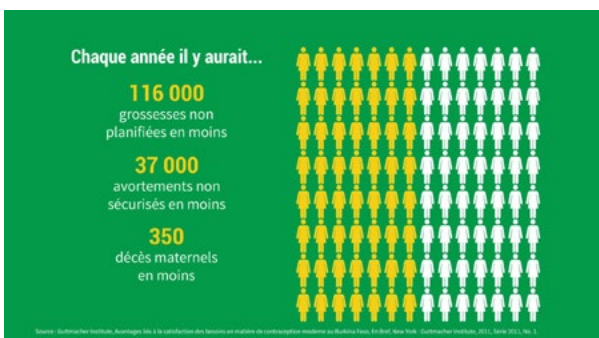


Aujourd'hui, les femmes sont davantage en mesure de planifier la construction de leur famille, ce qui les aide à atteindre leurs objectifs professionnels et à consacrer plus de ressources à chacun de leurs enfants.

La planification familiale est une priorité de santé publique dans notre pays. En 2005, cette priorité a été renforcée par l'adoption de la Loi sur la santé de la reproduction.<sup>1</sup>



La proportion de femmes en âge de procréer utilisant une méthode moderne de contraception a augmenté considérablement, passant de seulement 4 % en 1993 à environ 27 % en 2019.<sup>2</sup>



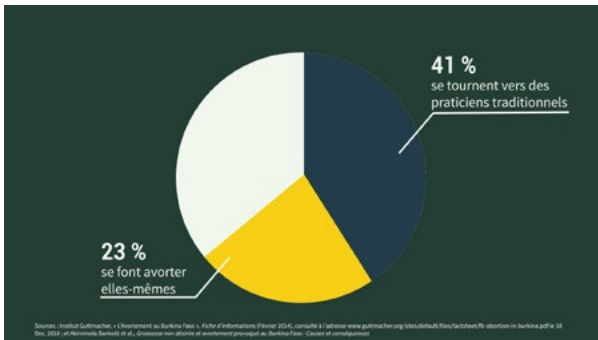
La contraception est le moyen le plus efficace pour réduire le taux de grossesses non désirées, et elle permet de réduire le nombre d'avortements non sécurisés et de décès maternels.

Si la moitié des femmes burkinabè avec un besoin non satisfait utilisaient une méthode de contraception moderne, il y aurait chaque année 116 000 grossesses non planifiées en moins, ce qui conduirait à 37 000 avortements non sécurisés et 350 décès maternels en moins.<sup>3</sup>



Au Burkina Faso, un tiers des grossesses ne sont pas planifiées et 1 grossesse sur 10 se termine par un avortement.

En 2012, la grande majorité des avortements ont été pratiqués de manière clandestine et non sécurisée.<sup>4</sup>

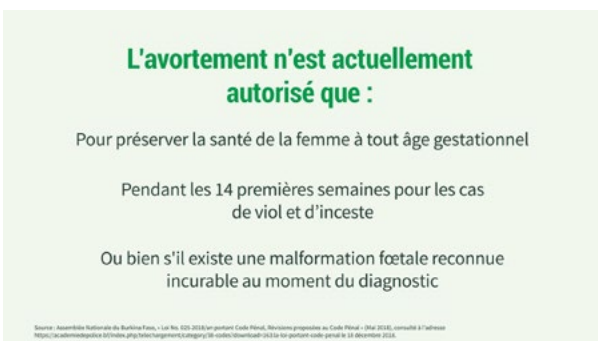


Parmi les femmes burkinabè qui ont recours à un avortement, 41% se tournent vers des praticiens traditionnels et 23% se font avorter elles-mêmes.<sup>5</sup> Ces deux manières de mettre fin à une grossesse constituent donc la majorité des cas et sont celles qui engendrent le plus de complications.



Cette situation peut être évitée. Lorsqu'il est pratiqué conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'avortement est une intervention très sûre.<sup>6</sup>

L'interruption de grossesse est médicalement sûre lorsqu'il s'agit d'un traitement chirurgical ou médicamenteux pratiqué dans des établissements de santé publics ou privés adéquats et effectué par un personnel qualifié.<sup>7</sup>



L'avortement non sécurisé est le plus dangereux là où son accès est le plus restreint par la loi.<sup>8</sup>

Au Burkina Faso, l'interruption volontaire de grossesse n'est actuellement autorisée que :

- Pour préserver la santé de la femme à tout âge gestationnel
- Pendant les 14 premières semaines pour les cas de viol et d'inceste
- Ou bien s'il existe une malformation fœtale reconnue incurable.<sup>9</sup>

Bien que l'avortement soit autorisé dans ces cas selon la loi, de nombreux obstacles empêchent les femmes d'accéder à ce service et les amènent à avoir recours à une interruption de grossesse non sécurisée.



Les jeunes femmes et les adolescentes, ainsi que les femmes pauvres vivant en milieu rural sont particulièrement vulnérables aux complications liées à l'avortement non sécurisé.<sup>10</sup>

Dans les zones urbaines du pays, 1 femme pauvre sur 10 qui a eu recours à un avortement provoqué souffre de complications qui ne sont jamais traitées. En milieu rural, cette proportion est plus élevée : 2 femmes pauvres sur 10 ayant avorté subissent des complications non traitées.<sup>11</sup>



Au niveau du pays, les avortements non sécurisés enlèvent des ressources précieuses car la prise en charge des complications des avortements non sécurisés peut engloutir une part significative du budget des établissements de santé. Des investissements plus efficaces dans la santé pourraient réduire ces coûts. L'accès à l'interruption médicamenteuse de grossesse légale est un exemple d'investissement dans un service de santé de la reproduction qui pourrait produire d'immenses bénéfices.



Les interdictions et les restrictions n'empêchent pas les avortements, mais rendent l'intervention moins accessible et moins sûre, et mettent en danger la vie et le bien-être des femmes.<sup>12</sup>



Des mesures importantes et immédiates peuvent être prises par les ministères clés afin de mettre en œuvre le changement au Burkina Faso.

Le ministère de la Santé peut s'assurer que les modifications apportées au Code pénal en 2018 soient reprises dans la Loi sur la santé de la reproduction de 2005 et dans le décret d'application. L'Assemblée nationale pourra ensuite adopter cette nouvelle loi.



Le ministère de la Santé peut inclure l'avortement médicamenteux sécurisé et légal dans les responsabilités de routine des sages-femmes et maïeuticiens, et donner aux infirmiers la formation et l'autorisation de pratiquer ce soin.

### Le ministère de la Justice

et le garde des Sceaux devraient renforcer les connaissances des acteurs de la chaîne judiciaire sur les lois en vigueur concernant l'avortement.

Le ministère de la Justice et le garde des Sceaux devraient renforcer les connaissances des acteurs de la chaîne judiciaire sur les lois en vigueur concernant l'avortement.

Ce ministère, en partenariat avec le ministère de l'action sociale, devrait également élaborer des procédures accélérées pour les victimes de violences sexuelles, car le processus actuel est trop laborieux et représente un obstacle parfois insurmontable pour ces femmes.

Ce ministère, en partenariat avec le ministère de l'Action sociale, devrait également élaborer des procédures accélérées pour les victimes de violences sexuelles, car le processus actuel est trop laborieux et représente un obstacle parfois insurmontable pour ces femmes.



En élargissant l'accès à l'avortement sécurisé dans le cadre de la loi, notre pays pourra développer le potentiel des femmes et des jeunes filles en veillant à ce que toutes les burkinabè aient accès à un continuum de soins de santé de la reproduction complet et de haute qualité. Ainsi, notre nation diminuera la mortalité maternelle et réduira les dépenses liées à la prise en charge des complications des interruptions de grossesse non sécurisées. Maintenons le progrès déjà réalisé en matière de santé et de développement et travaillons, ensemble, pour engendrer un avenir plus lumineux qui préservera la santé des femmes et des filles.

## Références

- 1 Plan national de relance de la Planification Familiale, Janvier 2013, <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2018/05/Plan-National-de-Relance-de-la-Planification-Familiale-2013-2015.-Burkina-Faso.pdf>
- 2 Desiré Lohé Konaté, Tinga Sinaré et Michka Seroussi, Enquête démographique et de santé Burkina Faso 1993 (Calverton, MD, Institut National de la Statistique et de la Démographie et Macro International, 1994). [https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR256/FR256E\\_WFR\\_Burkina\\_Faso\\_2010.pdf\\_PMA\\_2020/Burkina\\_Faso\\_Planification\\_Familiale\\_décembre\\_2018-janvier\\_2019](https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR256/FR256E_WFR_Burkina_Faso_2010.pdf_PMA_2020/Burkina_Faso_Planification_Familiale_décembre_2018-janvier_2019). <https://www.pma2020.org/sites/default/files/FR-Burkina-R6-FP-Brief-v1-20190325.pdf>
- 3 Guttmacher Institute, Avantages liés à la satisfaction des besoins en matière de contraception moderne au Burkina Faso, En Bref, New York, Guttmacher Institute, 2011, série 2011, No. 1.
- 4 Akinrinola Bankolé et al., *Grossesse non désirée et avortement provoqué au Burkina Faso : Causes et conséquences* (New York, Institut Guttmacher, 2013).
- 5 Institut Guttmacher, « L'Avortement au Burkina Faso », *Fiche d'informations* (février 2014), consulté à l'adresse [www.guttmacher.org/sites/default/files/factsheet/fb-abortion-in-burkina.pdf](http://www.guttmacher.org/sites/default/files/factsheet/fb-abortion-in-burkina.pdf) le 18 Dec. 2018, et Akinrinola Bankolé et al., *Grossesse non désirée et avortement provoqué au Burkina Faso : Causes et conséquences*.
- 6 World Health Organization (WHO), *Health Worker Roles in Providing Safe Abortion Care and Post-Abortion Contraception*, Genève, WHO-OMS, 2015.
- 7 Susheela Singh et al., *L'Avortement dans le Monde en 2017 : Progrès inégaux et accès inégal* (New York, Institut Guttmacher, 2018).
- 8 Idem.
- 9 Assemblée Nationale du Burkina Faso, « Loi No. 025-2018/an portant Code Pénal, Révisions proposées au Code Pénal » (mai 2018), consulté à l'adresse [https://academiedepolice.bf/index.php/telechargement/category/38-codes?download=163:la-loi-portant-code-penal,le\\_18\\_décembre\\_2018](https://academiedepolice.bf/index.php/telechargement/category/38-codes?download=163:la-loi-portant-code-penal,le_18_décembre_2018).
- 10 Akinrinola Bankolé et al., *Grossesse non désirée et avortement provoqué au Burkina Faso : Causes et conséquences*.
- 11 Idem.
- 12 Susheela Singh et al., *L'Avortement dans le Monde en 2017 : Progrès inégaux et accès inégal* (New York, Institut Guttmacher, 2018).



## Remerciements

« Préserver la santé et bâtir l'avenir du Burkina Faso : rendre accessible l'avortement sécurisé » est un outil de plaidoyer multimédia développé conjointement par le Population Reference Bureau et le groupe de travail de SAFE ENGAGE au Burkina Faso. Nous remercions tous les membres de ce groupe pour leur temps et leur dévouement.

La présentation a été écrite par Marissa Falk, conseillère politique, Kristen Pattersen, directrice de programme, et Cathryn Streifel, conseillère politique principale, avec la contribution de Jill Chanley, analyste politique. Elle a été conçue et produite par Pamela Mathieson, productrice de supports vidéo et numériques, N'Namdi Washington, graphiste et éditeur numérique, et Jessica Woodin, conceptrice principale. Nous disons également merci à Charlotte Feldman-Jacobs, vice-présidente associée, PRB, et Kate P. Gilles, directrice de programme, PRB, pour leurs conseils et leurs contributions critiques.

### Crédits photos :

© Africa924 / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© AfricanStock / Pond5  
© Age fotostock / Alamy Stock Photo  
Agence UBICOM  
© Boaz Rottem / Alamy Stock Photo  
© Björn Wylezich / Alamy Stock Photo  
© BSIP SA / Alamy Stock Photo  
Carsten ten Brink  
Direction de la Communication et de l'Information du Premier Ministre  
Direction Générale des Médias de l'Assemblée Nationale  
© EC / ECHO / Anouk Delafortrie  
© Gates Archive / Mike Kemp  
© George Blonsky / Alamy Stock Photo  
© Gilles Paire / Alamy Stock Photo  
© Gilles\_Paire / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© Godong / Alamy Stock Photo  
© Helovi / E+ / Getty Images  
© Hemis / Alamy Stock Photo  
© HoverSolutions / Pond5  
© Ianm35 / Creatas Video+ / Getty Images Plus / Getty Images  
© ImageBROKER / Alamy Stock Photo  
© Irene Abdou / Alamy Stock Photo  
© Jake Lyell / Alamy Stock Photo  
© Joerg Boethling / Alamy Stock Photo  
© Jon Arnold Images Ltd / Alamy Stock Photo  
© Kypros / Moment / Getty Images  
© LatitudeStock / Alamy Stock Photo  
© Libre de droit / iStock / Getty Images Plus / Getty Images  
© Louise Bretten / Alamy Stock Photo

© Luis Dafos / Moment / Getty Images  
© Michael Austen / Alamy Stock Photo  
© Michael McCann / Alamy Stock Photo  
© Mike Goldwater / Alamy Stock Photo  
© Milos Zivkovic / EyeEm / Getty Images  
© Mseidelch / iStock Unreleased / Getty Images  
© Mtcurado / iStock / Getty Images Plus / Getty Images  
© Nono07 / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© Novarc Images / Alamy Stock Photo  
© Pascal Mannaerts / Alamy Stock Photo  
© Pascal Parrot / Stringer / Getty Images News / Getty Images  
© Photononstop / Alamy Stock Photo  
© Ruffraido / iStock / Getty Images Plus / Getty Images  
© Sergey Tinyakov / iStock / Getty Images Plus / Getty Images  
© Seth Lazar / Alamy Stock Photo  
Sidwaya  
© Siempreverde22 / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© Stephen Buwert / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© U.Ozel.Images / E+ / Getty Images  
© U.Ozel.Images / iStock Unreleased / Getty Images  
© Vostok / Moment Open / Getty Images  
© Wilpund / iStock / Getty Images Plus / Getty Images  
© Wlblack / iStock Editorial / Getty Images Plus / Getty Images  
© Zolnierek / iStock / Getty Images Plus / Getty Images

### Crédit de musique :

African Skies by Olive Musique, Premium Beat

© 2019 Population Reference Bureau. Tous droits réservés.

Voir la présentation complète en ligne :  
[www.prb.org/SAFE-ENGAGE](http://www.prb.org/SAFE-ENGAGE)

